

Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française* (créée en 1993)

N° 17 - octobre 2002

Éditorial

Par Jean GRIESMAR, secrétaire général

La lanterne chinoise

Le dictionnaire nous dit que la lanterne chinoise est un lumignon décoratif orné de diverses formes de dessins et de peintures. Vieille définition qui nous rappelle le regard amusé et condescendant longtemps porté sur la Chine par nos compatriotes, alors que nous savons désormais qu'il s'agit non seulement du pays le plus peuplé du monde, mais du candidat au rôle de première puissance.

Il est d'autant plus regrettable que les efforts consentis pour la diffusion du français dans ce pays soient restés relativement modestes, de telle sorte que les jeunes Chinois apprennent plus volontiers l'anglais réputé plus facile et plus utile. C'est ce qui est arrivé dans les années 40 au jeune Cheng qui nous le raconte aujourd'hui dans un petit livre intitulé *Le Dialogue*. Pourtant l'étudiant, venu en Europe avec une bourse de l'Unesco, choisit la France et le français. Il nous dit pourquoi :

« Les raisons profondes qui m'ont décidé alors, presque sans hésitation, à me fixer en France, j'en vois, rétrospectivement, trois. D'abord, sa plus que célèbre littérature, riche en matières humaines et en contenus sociaux, en descriptions charnelles et analyses psychologiques, en idées et réflexions également. Ensuite, son raffinement aussi bien dans les créations artistiques que dans la vie courante, comme en témoigne son amour de la gastronomie et du vin, auquel ne saurait demeurer insensible un Chinois... »

Des années plus tard, devenu français, écrivain francophone, prix Nobel, académicien, François Cheng précise et approfondit les raisons de son choix :

« Par les vertus qui la caractérisent, par les concepts qu'elle véhicule, [la langue française] m'a été plus qu'un outil adapté, une sorte de stimulatrice qui me poussait vers toujours plus de rigueur dans la formulation, plus de finesse dans l'analyse. En effet, si je devais décrire les vertus du français, je ne me contenterais pas du mot « clarté », trop général, trop vague. Je dirais plutôt qu'intrinsèquement il contient une série d'exigences : à l'intérieur d'une phrase et entre les phrases, exigence de cohérence d'idée par rapport au sujet-agent ; sur le plan syntaxique, parmi les nombreuses possibilités offertes, exigence d'une structure charpentée et « ramassée » ; au niveau de l'emploi des mots, exigence de précision et de justesse dans les nuances. »

Voilà qui suffirait à répondre à tous les défaitistes qui voudraient réduire le français et les autres langues européennes à des idiomes locaux, l'anglais régnant seul sur les relations internationales et dans les choses sérieuses. François Cheng leur explique en quoi ils se trompent sur la nature d'une langue qui « n'est pas seulement un instrument objectif de désignation et de communication ; [mais également] le moyen par lequel chacun de nous se fait progressivement, ce par quoi chacun se forge un caractère, une pensée, un esprit, un monde intérieur mû par des sensations et des sentiments, des désirs et des rêves. »

Rêvons donc dans notre langue, mais réveillons-nous à temps. Le monde ne se limite pas à l'Atlantique et à son langage envahissant, et la « lanterne chinoise » n'est plus un objet décoratif mais un phare qui indique la direction et qui éclaire le chemin.

Le dialogue



Sommaire

ÉDITORIAL	1
NOTRE COMBAT : SES ACTEURS.....	2
Les orientations fondamentales de la Francophonie	2
9 ^e sommet francophone : premières impressions.....	4
Communiqué de presse	6
Décès d'un fils de la France	6
LA VIE DE LA LANGUE	7
Ce que l'on oublie avec Halloween	7
Eros... ion linguistique.....	7
L'Espagne perd ses droits	8
Sur la féminisation des noms	8
À quand la TAM.....	8
Un livre intéressant	8
L'ACTUALITÉ DE NOS PARTENAIRES.....	9
<i>La Meuse à sept queues</i>	9

Avenir de la langue française

Président de l'association : Bernard DORIN

Directeur de la publication : Jean Jacques MÉRIC

Comité de rédaction :

Marie-Claire BERNIER, Marc BONNAUD, Lionel CUDENNEC, Guille DESCHAMPS, Charles de DIANOUS, Doris LÉOGITE, Thierry PRIESTLEY, Albert SALON, Anne SOURIAU

Rédaction et siège de l'association :

34 bis, rue de Picpus - 75012 Paris
Téléphone : 01 43 40 16 51 — Télécopie : 01 43 40 17 91
languefr@miconet.fr — www.miconet.fr/~languefr/alf

ISSN en cours
Imprimé par nos soins - Dépôt légal à parution

Adhésion à l'association : 30 € (abonnement inclus). Abonnement seul : 15 €

Notre combat : ses acteurs

Les orientations fondamentales de la Francophonie

(écrit avant le sommet, maintenu tel quel ici pour illustrer le degré de reprise par le sommet).

Le 9^e sommet francophone, en octobre 2002 à Beyrouth – lieu prédestiné –, a eu pour thème « le dialogue des cultures ».

Notre bulletin en rend compte par ailleurs. Il paraît nécessaire ici de revenir sur les orientations fondamentales de cette grande aventure de la Francophonie et sur ses enjeux, à la lumière des événements actuels.

La Francophonie est l'ensemble géo-linguistique et géo-culturel le plus apte à réaliser un véritable dialogue de civilisations, des religions, des cultures.

En effet, son originalité repose d'abord sur celle du message français, fait d'universalisme depuis des siècles. Universalisme de la « fille aînée de l'Église » puis de la « patrie de la Révolution », des droits de l'Homme, de la devise « Liberté, égalité, fraternité » applicable à tous les êtres humains. Elle repose aussi sur une littérature d'une très grande richesse, porteuse de ces messages, construite depuis des siècles par des Français et des étrangers qui s'expriment en français.

La Francophonie est encore unique parce que, à la différence de l'Hispanophonie, de la Lusophonie, du Commonwealth, elle ne groupe pas uniquement d'anciennes colonies autour d'une ex-métropole. La moitié seulement des pays membres de la Communauté francophone ont été, à un moment quelconque de leur histoire, administrés par la France. Ainsi, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale lui font l'immense apport de la religion orthodoxe, absente des autres ensembles cités.

Originale enfin, car cette Communauté est loin d'avoir été voulue par la seule France. Surtout dans les années soixante, elle a été voulue, portée par les pays du Sud, et, parallèlement, par des groupes de langue maternelle française « du Nord » en voie d'émancipation, au premier rang desquels le Québec a joué un rôle déterminant.

Communauté qu'aucun membre, jusqu'ici, n'a voulu quitter, et dans laquelle on cherche à entrer, comme semble le montrer, par exemple, l'Algérie qui s'en rapproche en ce moment.

Communauté, enfin, qui comporte tous les éléments d'un laboratoire d'une mondialisation humanisée.

On a en effet trop tendance, aujourd'hui, à confondre la *globalization*, qui est une sorte d'appropriation nord-américaine, états-unienne, de la modernité internationale, et la mondialisation, qui est un phénomène essentiellement technique tenant surtout au développement planétaire des communications de toutes sortes, et reste un champ ouvert à toutes les entreprises humaines. La mondialisation n'est pas condamnée au modèle unique, ni au grand marché sans frontières servant surtout les intérêts des États-Unis d'Amérique. « Un autre monde est possible », comme

l'affirme le Forum social mondial. Un monde plus humain, plus social, plus respectueux de la diversité linguistique et culturelle, à la construction duquel la Francophonie peut apporter une contribution irremplaçable, pour peu qu'elle s'en donne les moyens politiques et matériels, notamment par la relance d'une solidarité réelle et d'une coopération pour la paix et le développement entre tous ses membres.

Il faut aussi distinguer entre l'universalisme américain et l'universalisme d'inspiration française. Le premier peut être généreux – beaucoup de Nord-Américains sont généreux –, mais il tend en fait à considérer et faire admettre que le modèle américain d'un « peuple élu » est de loin le meilleur et que le monde entier a intérêt à l'adopter en bloc s'il veut être sauvé. C'est un prêt-à-porter, presque un « à-prendre-tel-qu'il-est, sans-pouvoir-le-transformer, ou-à-laisser ».

L'universalisme d'inspiration française (nous simplifions par commodité) part davantage de l'Autre. Il tient compte des différences, dont il enrichit l'ensemble dans un effort continu de synthèse. Il est, selon Senghor, « la rencontre du donner et du recevoir ». Il transcende nécessairement les espaces géographiques et « civilisationnels ».

Au nom de cette différence fondamentale d'universalisme, la Francophonie ne peut que s'inscrire en faux contre l'analyse de Samuel Huntington. Le « choc des civilisations », qui paraît inéluctable, voire souhaitable, à cet auteur, peut et doit être évité par le dialogue des cultures, modélisé dans l'ensemble francophone, où se trouvent coexister les occidents, une partie du monde dit « confucéen », des mondes arabe et musulman, de l'Afrique, de l'Océan Indien, plusieurs pays européens de religion orthodoxe.

Au demeurant, les pays du Nord de langue maternelle française doivent pour leur part déterminer clairement ce qui les distingue dans « l'Occident » dont Huntington parle au singulier et vis-à-vis du seul « pays phare » qu'il voit pour cet « Occident » : les États-Unis d'Amérique. La différence des universalismes fait qu'il y a au moins deux « Occidents », et non pas un seul. Gardons-nous de laisser opposer un « Occident » unique, accaparé, confisqué, au reste du monde, dans l'immédiat aux mondes arabe et musulman, plus tard peut-être à la Chine. Le « choc » c'est la guerre. Évitions le choc par le dialogue, pour éviter la guerre. C'est la vocation et la tâche de la France et de la Francophonie.

La Francophonie, à sa manière, renforcerait la vocation traditionnelle de la France « contre les robots » et « contre les empires ». Elle ne peut s'affirmer durablement qu'en refusant d'entrer dans l'Empire et de participer à ses « chocs » et à ses guerres.

Au delà de cette affirmation hautement politique et de cette création de sens, la Francophonie doit aménager et renforcer considérablement la solidarité entre ses membres. Par la coopération. Aussi par l'aménagement linguistique en son sein, et le développement de ses diverses langues. Enfin par un commun renforcement de la langue française partagée. Ainsi, dans tous les pays membres de la Francophonie où le français n'est pas une des langues nationales, il ne doit pas venir après d'autres langues étrangères – surtout l'anglais – dans l'enseignement, les médias, la diplomatie et les relations internationales, comme c'est le cas, par exemple, en Égypte et en Europe de l'Est et du Centre, mais bénéficier en droit et en fait d'un statut de « langue étrangère la plus favorisée ».

La lutte pour la diversité linguistique et culturelle du monde étant l'une des grandes affaires de la Francophonie, cette Communauté et ses États membres devraient œuvrer ensemble pour imposer son respect dans toutes les relations internationales. Le Québec avait fait exclure la langue et la culture des négociations constitutives de l'ALENA (zone de libre-échange entre les États-Unis d'Amérique, les États-Unis du Mexique et le Canada). Soutenue par le Sommet francophone de 1993 en Île Maurice, la France avait gagné ses partenaires à l'imposition de « l'exception culturelle » dans les négociations du GATT en 1994. La France et le Québec ensemble travaillent aujourd'hui à un instrument international particulier excluant les questions

linguistiques et culturelles des négociations commerciales mondiales. Des résolutions pertinentes ont été adoptées, dans le même sens, en février 2002 par le Forum social mondial à Porto Alegre, en faveur de tous les « biens communs de l'Humanité ».

La Francophonie et ses 55 membres peuvent peser de tout leur poids dans ce même sens.

La France et les pays d'Europe membres actuels et futurs de l'Union européenne doivent imposer la même exclusion au sein de celle-ci, qui intervient trop en faveur d'une langue commune – l'anglais – dans ses institutions et même dans les législations des États membres. Ils doivent, appuyés sur l'ensemble de la Francophonie, faire respecter par l'Europe le plurilinguisme et la diversité linguistique et culturelle qui l'a forgée, et le principe de la subsidiarité, en promouvant un dispositif de « statut des langues » – proposé par le FFI-France (Forum francophone international) – dans l'éventuelle future « Constitution européenne ».

Il faut, dernier point, que la France, qui se doit de montrer la voie, introduise enfin dans sa Constitution son engagement en faveur de la construction de la Communauté francophone, son « grand large » et le pendant nécessaire d'un engagement européen.

**Albert Salon, vice-président
délégué d'*Avenir de la langue française*
et président du *FFI-France*.**

9^e Sommet francophone

Un événement majeur pour les francophones vient d'avoir lieu à Beyrouth, c'est le 9^e sommet de la Francophonie. Mais, au fait, comment l'idée d'un premier sommet s'est-elle imposée et pourquoi ?

Dès le début des années 60, des chefs d'État africains et l'OCAM⁽¹⁾ lancent l'idée d'un « Commonwealth à la française ». En 1969 et 1970, à Niamey, on crée l'ACCT, simple agence de coopération. Il faudra encore attendre seize ans pour que le premier sommet voie le jour et s'inscrive dans l'histoire.

Les tensions entre Ottawa et Québec avaient contribué à le repenser. L'accord enfin trouvé en 1985 entre eux permit à l'histoire de se mettre en marche.

Le premier sommet de la Francophonie se tint alors en France, en mars 1986, à Versailles et à Paris, à l'invitation du président Mitterrand. Ce fut un franc succès : 41 pays y participèrent.

Depuis lors, les 55 chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage se réunissent tous les deux ans. Six

sommets se sont succédé : Québec (1987) ; Dakar (1989) ; Paris (1991) ; Grande-Baie (Île Maurice, 1993) ; Cotonou (Bénin, 1995) ; Hanoi (1997). Le huitième sommet se tint à Moncton (Canada, 1999) et réunit plus de 50 pays.

Il faut savoir que la Francophonie, c'est un pays sur quatre dans le monde, quarante neuf membres à part entière : Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Centrafrique, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tomé et Príncipe⁽²⁾, Sénégal,

Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-nam.

Deux pays sont « associés » : Albanie, Macédoine ; quatre pays sont « observateurs » : Lituanie, Pologne, République tchèque et Slovaquie.

La Francophonie, ce grand vent de liberté, favorisant les solutions propres à encourager les processus de démocratisation – entre autres vocations – s'est donc arrêtée, cette année, quelques jours à Beyrouth et reprendra sa course.

Guillen Deschamps

⁽¹⁾ Organisation commune africaine et malgache

⁽²⁾ États non membres de l'Agence de la francophonie.

Le 9^e sommet francophone d'octobre 2002 à Beyrouth : premières impressions

Le Sommet vient de se terminer. Répond-il aux attentes et espoirs que la perspective de sa tenue au Liban, dans le contexte politique actuel, pour la première fois en terre arabe, avait fait naître chez les francophones et dans le monde entier ? En quoi a-t-il fait écho aux propositions élaborées depuis des mois, voire des années, et diffusées auprès de tant de responsables et de médias français, québécois, mauriciens, africains et autres, par nos groupes de réflexion (Phénix...) et associations de promotion du français et de la Francophonie ? Quelles suites donne-t-il aux propositions de l'AFAL, du Forum francophone international dans son appel de Villers-Cotterêts et sa contribution aux résolutions adoptées sur la diversité linguistique et culturelle du monde en février 2002 par le Forum social mondial à Porto Alegre, comme par Avenir de la langue française... ? Quelles suites aux articles, conférences, ouvrages (Les Défis de la Francophonie - Pour une mondialisation humaniste, Alpharès, Max Milo éditions, Paris 2002) ? Nous appelions tous les participants – au premier chef les dirigeants français – à sortir de l'ornière, de la routine et du déclin consenti, à ne pas se prêter à un n-ième pauvre sursis, et à provoquer un véritable « sursaut » salutaire. Alors ? Sursis ou sursaut ?

Disons tout de suite que, même si notre réponse reste nuancée, ce sommet nous a offert plusieurs bonnes surprises.

La première tient au record de participation : des États et « provinces » membres – 54 sur 55 ; de leur représentation au plus haut niveau possible par des chefs d'État et de gouvernement – 41 sur 55, non compris le président Bouteflika d'une Algérie non encore membre ; et des médias. Ce sommet aura sans doute été le mieux couvert par les médias de bien des pays, loin d'être tous de la Francophonie, même s'il faut bien constater que CNN ne l'a guère mieux traité que les précédents. En France même, les médias, jusqu'ici toujours marqués par leur méfiance – voire leur hostilité vespérale – à l'égard de cette entreprise qui n'entre pas dans leurs schémas eurocrépusculaires, se sont cette fois sentis obligés de lui accorder une attention beaucoup plus vive.

C'est que, venant après « le 11 septembre » qui avait causé son report d'un an, dans l'ambiance détestable de guerres en Orient et les miasmes de « choc des civilisations » et des orages désirés par Huntington et d'autres, notamment entre un Occident (lequel ?) et les mondes arabe et musulman, la perspective de ce Sommet avait créé une énorme attente, confortée par les positions de bon sens récemment prises par la France à l'égard des conflits actuels et potentiels dans la région. Ce que l'ONU n'avait pu vraiment exprimer, on attendait confusément que la Francophonie, avec « la France contre les empires », voulût bien le proclamer avec clarté et vigueur.

La deuxième bonne surprise réside dans la force de la proclamation. La Francophonie

affirme son existence politique sur la scène mondiale. La Déclaration de Beyrouth va bien au delà de celle de 1997 à Hanoi, la plus intéressante et la plus politique jusqu'alors.

Laissons aux lecteurs le soin de trouver dans les médias ce qui, avec l'Irak, la Côte-d'Ivoire, le conflit israélo-arabe, le terrorisme, fait l'écume et même la substance de nos jours, pour porter notre attention sur ce qui constitue, de notre point de vue d'associations et de militants, l'apport essentiel de ce 9^e sommet.

Divine surprise : y apparaît enfin, au moins en filigrane, la distinction fondamentale entre deux universalismes.

L'un est impérial. Il consiste – sans être lui non plus exempt de générosité – à considérer que le salut des hommes réside dans leur volonté et leur capacité de quitter leurs mœurs, leurs errances et leurs erreurs, et de s'agréger à un modèle bien défini, intangible, porté par une religion révélée et prosélyte ou par un peuple élu, sûr de lui, de sa prédestination et de sa vérité. Un modèle à prendre ou à laisser.

L'autre est de synthèse. Il part des différences, qu'il reconnaît et valorise, pour rechercher leur convergence, l'ascension en commun vers le point oméga. C'est « l'humanisme intégral » selon Senghor, la noosphère autour de la Terre, la rencontre du donner et du recevoir.

Beyrouth a marqué la prise de conscience de l'opposition entre les deux universalismes.

Le premier, impérial, y a été largement identifié à la *globalization* à l'américaine, modèle servant les intérêts des États-Unis. Mais le sentiment a commencé à se répandre qu'il pouvait s'appliquer aussi à divers autres modèles, dominants dans la région et ailleurs.

Le deuxième, d'inspiration plus catholique, et surtout plus française depuis la Révolution, se trouve à la base du très large consensus apparu dans les discours (remarquables, notamment d'Amr Moussa pour la Ligue arabe, d'Abdelaziz Bouteflika et de Jacques Chirac) et dans la Déclaration finale.

Complétant cette bonne surprise-là, la distinction a été aussi opérée entre deux Occidents, celui de l'universalisme préféré par le Sommet (appelons-le « français » en forçant quelque peu le trait), et l'Occident nord-américain, dans lequel on ne peut cependant noyer complètement les Québécois. Se trouve au moins implicitement rejetée la conception – huntingtonienne – d'un seul Occident, groupé autour d'un seul « État-phare » : les États-Unis d'Amérique. On croit retrouver le chemin tracé par François I^{er} qui signa en 1535 avec la Sublime Porte un traité qui fit scandale dans le grand empire de l'époque : celui des Habsbourg...

En outre, se trouve enfin posé, comme les sociétés civiles – nos associations – et divers intellectuels le demandaient depuis bien longtemps, le principe de l'importance politique de la culture sur la scène mondiale, au moins au même niveau que l'économie et le marché, fondements principaux des constructions régionales actuelles : ALENA, Europe...

Il appartenait à la Francophonie de proclamer cela, ainsi que sa « mission » et sa « vocation » de servir l'humanisme, l'humanisation de la mondialisation, le plurilinguisme et le dialogue des cultures, avec plus de force et de retentissement que l'Unesco elle-même. Cela au même titre que la démocratie, la paix et le développement durable.

Exception culturelle telle que le Québec l'avait fait admettre dans les négociations constitutives de l'ALENA entre les États-Unis, le Canada et le Mexique dans les années 1980. Exception culturelle encore, promue par la France soutenue par la Communauté francophone au Sommet de 1993 à Maurice puis par ses partenaires européens en 1994 lors du « Cycle de l'Uruguay » de ce qui était encore le GATT. Exception encore – et même exclusion – culturelle, recommandée par tout le Forum social mondial – avec l'aide de nos associations – en février 2002 à Porto Alegre. Dans cette logique de l'exception, la Déclaration de Beyrouth prévoit la négociation d'un instrument international, c'est-à-dire d'une convention sur la diversité culturelle, sous l'égide de l'Unesco, qui exclurait les langues et les cultures du champ de compétence de l'OMC. Importante mesure en faveur du maintien de la diversité linguistique et culturelle du monde, présentée au Sommet par le Canada et la France, préparée surtout au cours des deux dernières années par des personnalités françaises et québécoises.

D'autres bonnes nouvelles résident dans la présence du président algérien Bouteflika, dans son remarquable discours sur les liens désormais décomplexés de son pays arabophone et berbérophone avec la Francophonie, ainsi que dans des décisions plus concrètes qui ont été prises :

- mise en œuvre de la Déclaration de Bamako sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone ;

- engagement de privilégier l'usage du français dans les organisations internationales où les pays membres siègent ;

- élection de M. Abdou Diouf, ancien président de la République du Sénégal, comme successeur de M. Boutros Boutros-Ghali ;

- adoption du thème du développement durable pour le 10^e Sommet, en 2004, à Ouagadougou, avec l'annonce – non chiffrée – d'un effort financier accru en faveur de l'aide au développement, notamment dans ses aspects éducatifs.

Il reste que ce Sommet, incontestablement important, laisse encore en suspens bien des questions qui se posent, et sur lesquelles nous insistons, depuis très longtemps. Il suffit ici de les rappeler brièvement. Au cours des prochaines années, elles devront l'être avec force et recevoir des solutions adaptées :

- La Francophonie n'est encore qu'une « Organisation » dotée d'opérateurs ; sa logique, devant laquelle certains – dont la France – semblent encore reculer, est de devenir une véritable Communauté solidaire, au même titre que les organisations régionales telle l'Europe (non fédérale), à vocation politique et économique autant que culturelle, avec des privilèges de circulation des personnes et des biens.

- La solidarité interne, pour le développement – si possible durable – et les échanges économiques privilégiés entre les membres, n'a pas encore la priorité concrète qui est indispensable. Du reste, le Sommet de Ouagadougou, qui eût dû, comme prévu jusque très récemment, se tenir dès 2003 pour permettre, dans la foulée de Beyrouth, de donner plein effet (et des moyens enfin sensiblement accrus) au mandat de développement du nouveau secrétaire général, ne se tiendra qu'à l'automne 2004. Il manque au Sommet de Beyrouth un Plan d'action plus concret, et l'annonce d'une enveloppe augmentée. N'a été enregistrée à ce Sommet que l'annonce non chiffrée, par la France, d'une réaffectation sensible de son aide au développement, notamment au bénéfice des pays francophones les plus pauvres, et l'invitation à mieux doter l'AUAF (Agence universitaire de la Francophonie).

- Le dialogue des cultures a pris à Beyrouth une importance politique certaine. Mais son contenu et les conditions de sa mise en œuvre restent encore bien flous. Il est intéressant d'annoncer – pour 2006 – la création à Paris d'un grand festival des cultures du monde francophone, et d'une Maison de la Francophonie que nous réclamons depuis plus de dix ans. Mais il est temps d'aller très au delà des gestes spectaculaires mais ponctuels, et des actions actuelles de l'Agence intergouvernementale du quai Citroën. Chaque État membre doit chez lui créer et développer les conditions du dialogue. La France doit mieux montrer l'exemple, dans ses écoles, ses médias et l'ensemble de ses institutions, dans ses banlieues comme dans ses territoires d'outre-mer. Le dialogue des cultures, c'est aussi (cela rejoint la nécessité d'un espace économique francophone au moins en ce qui concerne les industries culturelles) faciliter la mobilité des étudiants, chercheurs, créateurs, cadres dirigeants ; créer un corps de « Volontaires de la Francophonie ». C'est encore développer l'enseignement des langues et des cultures

des partenaires. C'est encore accroître considérablement la circulation des biens culturels, organiser en commun la protection intellectuelle, ce que l'OIF avait envisagé et fait étudier avant la Conférence ministérielle de Cotonou en 2001, mais abandonné...

- Enfin, s'il est entendu que la Francophonie dépasse la langue française, il n'en reste pas moins dangereux de continuer à y admettre – en une sorte d'« ONU-*bis* » qui ne dirait pas son nom – des pays qui ne cultivent guère la « langue partagée ». Peut-être est-il bon que la Slovaquie, laquelle vient d'être admise comme « observateur » à Beyrouth, rejoigne la République Tchèque et la Slovénie dans le « club ». Mais il nous paraît très périlleux de ne plus donner une importance suffisante au français et aux valeurs qu'il porte : cela reste encore un socle assez solide pour la cohésion de l'ensemble : il ne doit pas se diluer. Réclamer dans la Déclaration que les membres s'emploient à privilégier le français dans les organisations internationales où ils siègent est bel et bon. Mais cela n'est pas nouveau et n'a guère été appliqué... Il faut avoir le simple courage de demander aux États membres et candidats de donner chez eux au français, là où il n'est pas une langue nationale, au moins la même place qu'à l'anglais ou d'autres langues étrangères bien placées dans le pays en question. Nous demandons l'application ferme de cette « clause de la langue étrangère la plus favorisée ».

Somme toute, laissons les mauvaises langues dire que ce 9^e Sommet, comme la plupart des précédents, a encore permis de surseoir à la fois aux décisions les plus délicates et à l'accroissement nécessaire des moyens financiers de la solidarité pour le développement, en présentant une façade particulièrement flatteuse.

Il y a là plus qu'une façade. Une réalité politique sur laquelle les commentateurs ne se sont pas mépris. Sur ce plan politique, par toutes les avancées que nous avons soulignées, il y a bien un sursaut. Un réveil sonore. Un gain considérable de crédibilité.

Notre analyse est que, nécessairement, une partie du reste devra suivre dans des délais raisonnables, si l'on ne veut pas laisser retomber le soufflé.

► **Communiqué de presse du 1^{er} août 2002**

Les principales associations de défense et de promotion de la langue française regroupées dans l'association *Droit de comprendre*, notamment *Avenir de la langue française* et *Défense de la langue française*, condamnent très vigoureusement l'avis de la Commission européenne qui interdit d'imposer le français sur les produits alimentaires ou autres.

Au nom du mouvement qu'elle représente, l'association *Droit de comprendre* a publié à ce sujet la déclaration suivante :

« La Commission se met ainsi une fois de plus au service de l'intégrisme libéral au mépris de la protection du consommateur, comme elle le fit déjà dans l'affaire de la viande contaminée britannique dont elle a favorisé la propagation malgré des alertes sanitaires.

Alors qu'elle viole tous les jours le règlement européen sur l'emploi des langues officielles et de travail et qu'elle pratique couramment la discrimination ethnique en favorisant dans le cadre de ses programmes les candidats de langue maternelle anglaise, la Commission veut en outre refuser aux consommateurs français le droit inaliénable à être informés honnêtement dans la seule langue qu'ils comprennent. Elle désigne ainsi comme des sous-hommes tous ceux qui ne parlent pas la langue de la City et qui n'ont droit qu'à des images et des pictogrammes.

Ce totalitarisme linguistique pratiqué tous les jours par le Soviet suprême de Bruxelles et son quarteron de commissaires, la France d'en bas le dénoncera en manifestant à la rentrée pour alerter la France d'en haut sur l'urgence de refuser la Bête immonde de la langue unique obligatoire sur toute la planète et de restaurer notre souveraineté linguistique, faute de quoi elle aurait l'anglais et le déshonneur. »

► **Du nouveau chez certains grands magasins**

Enfin une collaboration constructive avec une chaîne de grands magasins !

Après l'entretien du 19 septembre 2002 entre *Droit de comprendre* et leur direction juridique, le Bon Marché et la Samaritaine imposent des mesures rigoureuses à leurs chefs de rayons parfumerie, à la Grande Épicerie de Paris et aux rayons habillement de la Samaritaine, pour le respect systématique de la loi du 4 août 1994 relative à la langue française.

► **Décès d'un fils de la France et d'un grand ami du Québec**

Paul-Louis Soulier, cinéaste et journaliste correspondant de guerre, nous a quittés le mois dernier. Il était aussi membre d'*Avenir de la langue française*, et distributeur de *l'Action Indépendantiste du Québec* en France.

Il était un fils de la France, un vrai soldat de la langue, un hussard fier et combatif qui trouvait toujours un motif pour valoriser son cher pays. Proche de Philippe Rossillon, il luttait depuis plusieurs années, au sein du conseil d'*Avenir de la langue française*, pour assurer la promotion de la langue française en France et dans le monde, contribuant également à nouer des liens avec l'AFRAVFR (Francophonie-Avenir et Régis Ravat) près de chez lui. C'est ainsi qu'il avait épousé la cause du Québec depuis près de 40 ans. Il n'avait cessé de se demander quand ce pays saurait trouver le moyen de se libérer de l'occupation anglo-saxonne. Il sera mort avant de goûter au plaisir de le voir devenir un pays indépendant de langue française.

Nous conserverons de lui le souvenir d'un être intraitable quant à la défense de l'intégrité et de la souveraineté du territoire de France et de l'idée qu'il se faisait de son pays. Nous retiendrons qu'il fut un infatigable promoteur de l'indépendance du Québec et de la langue française en France et dans le monde. Avec lui, la francité perd un ardent défenseur de son droit de vivre selon sa culture et sa langue. Son départ nous fait serrer les dents et les rangs, mais il reste avec nous.

À son épouse Guylaine et à ses enfants, Éric, Virginie, Germain et Arnaud, à son frère et à ses nombreux parents et amis, nous – et tous les administrateurs d'ALF – offrons nos sincères condoléances.

Jacques Bergeron, président de la section Ludger-Duvernay et de sa Délégation Française, ami de Paul-Louis Soulier et de sa famille.

Albert Salon, Vice-Président délégué d'ALF

La vie de la langue

Ce que l'on oublie avec « Halloween »

La sacro-sainte liturgie pagano-commerciale qui a envahi tous les coins de rue depuis cinq ans (déjà) ne doit pas faire oublier la réalité des fêtes celtes de la nature, qu'Anne Souriau a déjà abondamment rappelée dans notre bulletin précédemment. Cependant, nous n'allons pas nous inspirer de la réflexion d'un hebdomadaire des transports en commun parisiens qui affirmait la nécessité de faire preuve de pédagogie, en apprenant aux Anglo-américains qu'Halloween était une fête celte (ce qui revenait à leur faire comprendre qu'ils étaient trop « bêtes » pour ne pas l'avoir appris eux-mêmes, si tant est que la « celtitude d'outre-Atlantique » signifiait quelque chose pour eux).

Le rédacteur de ce périodique n'a sans doute pas relevé, par simple bon sens terrien, que, lorsqu'on redécouvre les « vertus » (revisitées à la manière forte) d'une fête deux mille ans après son apparition, ce n'est certainement pas par désir de mettre au jour une civilisation disparue depuis longtemps, mais surtout par souci de gagner le maximum d'argent dans une « démonstration » où les braves Gaulois et Celtibères d'autrefois n'ont aucunement leur place.

Il faut souligner que le cycle de la nature qui représentait la ronde infinie de la vie se décompose en quatre fêtes, Beltane qui traduit l'arrivée de l'été (c'est ici la fête qui nous intéresse), Lugnasad qui traduit les moissons au 1^{er} août, Samhain qui traduit l'arrivée de l'hiver lorsque les animaux rentrent à l'étable, Imholc, célébrée le 1^{er} février. Certaines fêtes connaissent encore une pratique vivace dans les pays de l'ouest de l'Europe. Ainsi, à Edimbourg, les jeunes Écossais grimés et revêtus d'oripeaux celtiques célèbrent la fête du printemps quand la reine de mai salue la reine de mai de l'année précédente. Au 1^{er} août est célébré en Irlande le pèlerinage de la Saint-Patrick, au Croagh Patrick où se déplacent les pèlerins pour ce pèlerinage celte, ayant lieu au même moment que Lugnasad, la fête des moissons précitée.

Aujourd'hui, la fête de Beltane est pratiquée d'une certaine manière dans les régions de l'ouest de la France à travers la cérémonie de l'arbre de mai. À cette occasion, un arbre qui est le hêtre, ébranché, est rapporté sur un dos d'homme, dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, par les villageois pour le feu. En effet, dans l'Antiquité, le feu de l'arbre devait symboliser la fin de l'hiver, l'arbre représentant les forces de la nature jusqu'à aujourd'hui. L'arbre est décoré : les « belles de mai » décorent le mât d'une couronne de feuillage spiralée et de 24 rubans traduisant les constellations ; les villageois et villageoises dansent autour en lui ajoutant des tresses de lierre.

Il est à noter que cette fête est pratiquée dans les campagnes de l'ouest de la France depuis 2 000 ans. Le Celte célébrait Beltane en dansant autour du mât de mai. Aujourd'hui, on danse toujours autour de cet arbre. Malheureusement, cette tradition est occultée par les « médias bien-pensants ».

C'est sans doute « ringard », terrien, et peu en accord avec des mentalités collectives habilement conditionnées qui mettent à l'honneur des « sorcières chevauchant des balais », fin octobre début novembre, ou des squelettes arpentant les rues de notre bonne capitale française. Il reste saisissant de voir que certains milieux se flattent de redécouvrir la deuxième fête celte du début de l'hiver près de deux mille ans après son apparition, alors que la fête annonçant le début de l'été est pratiquée depuis deux mille ans, et demeure ignorée – volontairement – des médias précités.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, « effrayant », « tape-à-l'œil » ? Il est sans doute préférable d'importer des images cauchemardesques d'outre-Atlantique plutôt que de mettre en évidence la richesse d'une tradition qui perdure dans nos campagnes.

Nos lecteurs ne devraient pas être les seuls à être informés de l'existence de cette fête rurale qui mérite d'être connue.

Lionel Cudennec

Éros... ion linguistique

Damned (comme disent les Anglais), « enfer et putréfaction » (comme dirait le capitaine Haddock) : les Grecs s'y mettraient-ils aussi ?

Apparemment, la patrie de Démosthène, de Solon, d'Alexandre le Grand et de bien d'autres personnes oublierait la langue française chère aux hellénistes de tout poil. L'office du tourisme grec de Paris a fait placarder dans les couloirs du métro toute une série d'affiches vantant les charmes des îles grecques. Sur l'une de ces affiches, le

message apparaît singulier : « Éros : dieu grec de l'amour. Il nous a donné le mot érotique. Pour rendre les gens amoureux, quelques flèches lui *suffisait* avec bien sûr les îles les plus romantiques de la Méditerranée. »

Un adhérent d'ALF a aussitôt appelé l'office du tourisme grec qui lui a aimablement donné une explication : les affiches ont été faites en Grèce, ce qui expliquerait la faute d'orthographe décelée par hasard par un passager ordinaire du métro parisien.

Pour des raisons techniques, le remplacement desdites affiches ne pouvait se faire car, leur durée d'exposition étant limitée dans le temps, l'apposition d'affiches « correctrices » ne serait que d'une utilité limitée, pour ne pas dire nulle.

Néanmoins, notre brave correspondante de l'Olympe a reconnu que l'erreur était purement fortuite.

À bon entendre, salut.

L. C.

L'Espagne perd ses droits...

Un de nos adhérents avait souligné dans les colonnes de la publication d'ALF la pratique, par la compagnie nationale Iberia, de l'anglais sur une liaison aérienne Paris-Madrid.

Cette compagnie manifestement récidive : ainsi fait-elle diffuser un message publicitaire sur les chaînes nationales, message enregistré avec une chanson étrangère dont on peut pressentir l'origine, qui accompagne le message : « Iberia : la meilleure compagnie dans le monde. »

Finalement, le seul terme espagnol dans le message reste... le nom de la compagnie.

Il faut cependant préciser que dans l'Antiquité, le mot *Ibérie* pouvait désigner non seulement la péninsule ibérique mais également le territoire de l'actuelle Géorgie.

L. C.

Sur la féminisation des noms

Le *Dauphiné libéré* du 9 juin 2002 informe que seize députés au Grand Conseil de Genève rappellent cette assemblée à un usage correct du français, contre la féminisation « ridicule » des noms de métier, de fonction, de grade ou de titre.

On oublie trop souvent que les noms féminins existent déjà. On peut dire « une ministre » car *ministra* existait en latin. « Une maire », « maire » au féminin, ont existé en français.

Et pourquoi écrire « professeure, assessseuse... » comme si tout mot féminin devait se terminer par un « e » muet ? Ne faudrait-il donc plus parler de « largeur, longueur et hauteur » mais ne reconnaître que les trois dimensions de la largeur, de la longueur, et de la hauteur ?

Anne Souriau

A quand la TAM ? A quand le résinter ?

Le français est langue officielle aux Nations unies.

Le français est langue officielle à l'Union européenne.

Le français est la langue officielle de l'Union postale universelle.

Et nous utilisons tous les jours et tout le temps ce compliqué et malsonnant abrégé de la langue anglaise qu'est *www* (*world wide web*), c'est-à-dire « toile d'araignée mondiale », qui peut se dire plus joliment « toile aérienne mondiale » et en tout cas TAM ou Tam, un tam-tam qui doit s'entendre jusqu'au bout du monde... Pourquoi pas TAM plutôt que double vé, double vé, double vé ?

Et nous utilisons tous les jours et tout le temps l'expression *internet*, abrégé de l'anglais *international net*, le réseau international, terme abrégé à la française en « résinter ». Pourquoi pas, dans notre ordre logique, « résinter » plutôt qu'internet ?

Est-ce techniquement si compliqué d'avoir dans le monde deux modes d'appel au lieu d'un seul ?

Charles de Dianous

Un livre intéressant

Nous avons eu l'occasion de lire récemment l'excellent ouvrage, publié en 2001 (Robert Laffont, éditeur) par M^{me} Henriette Walter, sous le titre de *Honni soit qui mal y pense, l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*.

Dans ce livre, à la fois très érudit et très agréable à lire, grâce à l'ouverture d'esprit et à la bienveillance naturelle de l'auteur, on apprend beaucoup de choses, bien entendu sur l'origine du titre (Honni soit...) – voir aussi dans le numéro 15 de notre journal l'article signé Lionel Cudennec – mais également sur l'histoire de la formation de la langue anglaise, une histoire à laquelle l'arrivée du français à la mode normande puis à la mode parisienne a tant apporté depuis plus de neuf siècles, sur la diffusion du français et de l'anglais outre-mer, sur l'histoire des grands dictionnaires du français et de l'anglais, sur les langues de la science, etc.

Particulièrement intéressante et instructive est la liste des 3 222 mots « homographes », c'est-à-dire de même orthographe et de même signification en deçà et au-delà de la Manche, ce que M^{me} Walter s'est donné la peine de rechercher et d'aligner sur 24 pages bien remplies. De ces mots, on se doit de retirer quelques-uns d'origine étrangère au français, mais utilisés en France

comme en Grande-Bretagne (tels *aficionado*, *amok*, *alpenstock*, etc.) et naturellement aussi les mots venus de l'anglais et utilisés depuis longtemps dans la langue française (tels que *folklore*, *gentleman*, *kidnapping*, *steeple-chase*, etc.). Mais, tout compte fait, on peut être assuré que des 3 222 homographes signalés, 3 000 au moins sont de purs mots français reçus et acceptés avec même graphie et même signification – sinon prononcés de même – de chaque côté du *channel*.

Trois mille mots, c'est énorme, et nous devrions, nous francophones, être bien plus conscients que nous ne le sommes généralement de cette place immense de notre langue dans le vocabulaire de la grande île d'outre-Calais.

Et que de mots importants dans cette liste ! Éducation, science, culture : ces trois mots font tout le programme de l'organisation internationale des choses de l'esprit, que l'on appelle en anglais l'Unesco (alors qu'on peut légitimement l'appeler en français Onuesc – à condition de prononcer « onu é esse cé... »).

Et tant de mots homographes éclatent de partout sur le méridien de Paris comme sur celui de Greenwich !

C. de D.

Nouveautés signalées

À l'attention de nos membres : cinq livres écrits par nos militants

- Arnaud Serge, Guillou Michel et Salon Albert : *Le Défi francophone - Une Francophonie adulte - Paris - Dakar via Québec, Hanoï Beyrouth*. Ramsay, Paris 2002 ;
- Arnaud Serge, Guillou Michel et Salon Albert : *Les Défis de la Francophonie – Pour une mondialisation humaniste*. Alfarès, coll. Planète francophone, Paris 2002 ;
- Coûteaux Paul-Marie : *Le Génie de la France - De Gaulle philosophe*. Jean-Claude Lattès, Paris 2002 ;
- Durand Charles-Xavier : *La Nouvelle Guerre contre l'intelligence - II. La manipulation mentale par la destruction des langues*. François-Xavier de Guibert, Paris 2002 ;
- Gilder Alfred et Salon Albert : *La Planète francophone*. Le Cherche-Midi, Paris, 2002.

L'actualité de nos partenaires

La Meuse à sept queues à la Maison de la Poésie

Dorénavant, vous trouverez sous cette rubrique une sélection des activités de nos partenaires dont nous espérons voir le nombre s'accroître. Ce mois-ci, dans le cadre de son Festival d'écritures contemporaines *Territoires d'Orphée*, se déroulant du 30 octobre au 15 décembre 2002, la Maison de la Poésie vous propose de plonger au cœur de l'univers de Jeanne Sigée.

Écrivain, metteur en scène et japonologue, Jeanne Sigée a publié plusieurs recueils de poésie ainsi que des essais. Elle a collaboré à une *Anthologie de poésie japonaise contemporaine* et a traduit Tsuruya Namboku. Elle a également écrit et mis en scène des textes pour le théâtre au Centre Pompidou, au Théâtre de la Cité internationale, au Théâtre Tristan-Bernard, à la Maison de la Culture du Japon de Paris, et à la Maison de la Poésie.

La Meuse à sept queues procède de la rencontre entre les origines de l'auteur et sa passion de toujours, le Japon. Œuvre totale, explorant les ressources du jeu et du chant pour porter l'imaginaire aux nues, *La Meuse à sept queues* s'anime en ondes saccadées ou douces, conduite par cinq artistes investis de son esprit.

Se veut-il en cage – canari, en Rome – castrat, ou goéland au vent le poète œil sur le Fleuve, œil sur la Ville ? Questionnement au cœur de l'œuvre dont la mise en scène dégagera les formes variées, vers, prose, les différentes tonalités du tragique à la drôlerie, les rythmes amples ou syncopés. Au jeu des timbres différents s'ajoutera celui des déplacements. En opposition au chanteur immobile, les comédiens porteront dans tout l'espace du plateau la ferveur de la parole poétique où se recueillent les mots, dynamite et rire, explosés, sanctifiés.

Jeanne Sigée

Texte et mise en scène de **Jeanne Sigée**

Avec **Sabeline Amaury** et **Delphine Bruat**,
Jean-Jacques Mesnais (mime-acteur)
Nguyen Duy-Thong (contre-ténor)
Harumi Kinoshita (claveciniste)

Production **Acreth**

Samedi 2 novembre à 21 h et dimanche 3 novembre à 17 h
Mercredi 13 novembre à 19 h, jeudi 14 et vendredi 15 novembre à 21 h
Tarif unique membres ALF: 14 €

Sur réservation au **01 44 54 53 00** du mardi au samedi de 14 à 18 h (en précisant que vous êtes membre d'ALF).
Les personnes désirant recevoir le programme de la saison peuvent le demander à ce même numéro ou au 01 44 54 53 10.

Maison de la Poésie
Passage Molière
157, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Nous remercions la Maison de la Poésie pour sa collaboration bienveillante.

Lauriane Albrecht

La vie de l'association

► Des nouveaux membres au sein d'ALF...

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Marie-Thérèse Schweich, Mlle Jöelle Basso, et MM. Auguste Boillot, Fabrice Casadei, Jean Casoni et Jean-Bernard Robert.

Continuez de vous mobiliser. Distribuez autour de vous notre nouvelle plaquette avec son bulletin d'adhésion et sa fiche d'observation. Votre engagement est le garant de la vitalité d'ALF, et à travers elle de la protection et de la promotion de la langue française.



Avenir de la langue française

Bulletin

M. Mme Mlle Prénom.....
 Adresse..... Téléphone domicile/bureau
 Courriel
 Date de naissance Profession ou ancienne profession

Oui, j'adhère à l'association *Avenir de la langue française* et je verse ma cotisation de : 15 € (étudiant) 40 € (membre bienfaiteur)
 30 € (membre actif) 45 € (couple)

Non, je n'adhère pas à l'association mais je souhaite vous envoyer une contribution de : €

- Je désire uniquement cotiser et, éventuellement, recruter des membres
 Je souhaite aussi militer ; je vous indique ci-joint mes domaines préférés

Fait le à

Signature :

Avenir de la langue française

34 bis rue de Picpus - 75012 PARIS

Téléphone : 01 43 40 16 51 Télécopie : 01 43 40 17 91

avenirlf@wanadoo.fr languefr@micronet.fr www.micronet.fr/~languefr/alf www.voxlatina.com



Si vous souhaitez qu'un exemplaire de ce numéro soit adressé à l'un de vos amis, notez ci-dessous son adresse, nous ferons le nécessaire :

Nom / Prénom
 Adresse
 Code postal / Ville
 Courriel De la part de

Venez nombreux à la manifestation à laquelle nous nous associons !

En voici le tract, à distribuer autour de vous, si vous le voulez bien :

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le sommet européen de Copenhague des 12 et 13 décembre prochains risque de consacrer l'anglais langue unique de l'Europe. L'offensive contre le français avait déjà été lancée, cet été, par l'ordre de la Commission de Bruxelles au gouvernement français de cesser d'imposer l'étiquetage en français des produits alimentaires vendus sur notre territoire.

Face à cette menace, **EXIGEONS** du gouvernement qu'il défende le français.

CONTRE LES DIKTATS DE BRUXELLES POUR LA DÉFENSE DE NOTRE LANGUE, LE FRANÇAIS, TOUS À LA MANIFESTATION

Organisée par L'ENTENTE SOUVERAINISTE

Avec le concours du FORUM FRANCOPHONE INTERNATIONAL (France)

Et d'autres associations pour la promotion de la langue française

**LE JEUDI 14 NOVEMBRE À 18 H 15
DEVANT L'ACADÉMIE FRANCAISE
(PLACE DE L'INSTITUT – 23, QUAI CONTI – PARIS VI)**